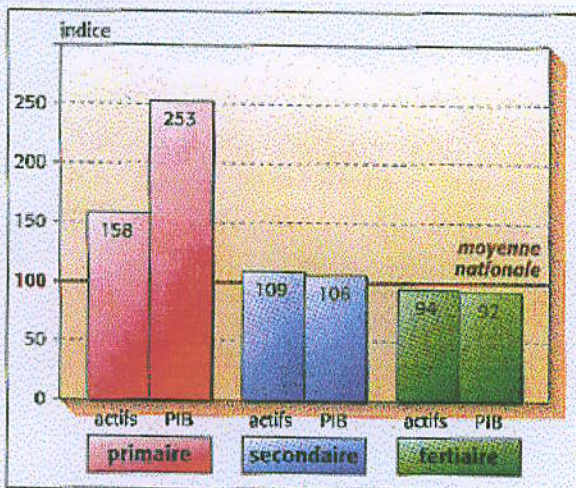


- 1 entreprendre des actions en priorité pour les jeunes (dont accès à l'enseignement supérieur, sport, information)
- 2 valoriser un environnement et un patrimoine de qualité (patrimoine culturel, accès à la culture, restauration des voies navigables, activité touristique)
- 3 améliorer le réseau de transport (routier, ferroviaire)
- 4 soutenir l'emploi, le développement économique et social (valorisation de la forêt, PME-PMI, formation professionnelle, insertion, lutte contre l'exclusion)
- 5 favoriser une agriculture tournée vers la qualité
- 6 impulser le recours aux technologies de l'information et de la communication
- 7 accompagner les projets des territoires (contrats d'agglomérations, cohésion sociale dans les villes, contrats de pays, soutien au Parc naturel régional du Morvan).

Le contrat de plan État-Région 2000-2006.



ZOOM : L'agriculture, au cœur de l'identité bourguignonne



Les caractères économiques de la Bourgogne vis-à-vis de l'économie française.

« La Bourgogne bénéficie d'une image positive renvoyant à un certain art de vivre et à un passé prestigieux avec des époques fastes qui marquent l'Histoire de France (Cluny, Cîteaux, les grands ducs d'Occident...). [...]

L'étranger à la région retient d'abord l'image d'une culture emblématique, la vigne, mais ce vignoble de qualité n'occupe pourtant qu'un espace restreint. La Bourgogne, c'est également un pays d'élevages réputés (bovins du Charolais, poulets de Bresse...), c'est aussi une grande région productrice de céréales et d'oléoprotéagineux. [...]

La Bourgogne se présente enfin comme un couloir de circulation à dominante méridienne, emprunté par les voyageurs (souvent des touristes qui y font étape) et d'importants flux de marchandises essentiellement en transit.

Comprise entre deux espaces très dynamiques, la Bourgogne demeure une région moyenne ; sa population stagne en dépit du développement de Dijon qui, bien qu'excentrée, exerce une influence non négligeable au-delà des limites des quatre départements. »

cédérom « images de France », vol. Bourgogne, CRDP Dijon

« La vigne a fait la renommée de la Bourgogne mais elle n'en occupe que 1 % de la superficie agricole, principalement sur la faille Est du Massif Central et des plateaux qui le prolongent, mais aussi sur des côtes bien orientées de l'Yonne et de la Nièvre. Elle a engendrée une viticulture « nantie » en Côte-d'Or et une viticulture « paysanne » en Saône-et-Loire. Le reste de la surface se partage entre une zone d'élevage bovin extensif, qui occupe tout le Sud-Ouest en incluant le Morvan, à partir de la race charolaise qui a son berceau en Saône-et-Loire, et une zone de grande culture à l'est et au nord, sur les plateaux et la plaine de la Saône. Des bassins laitiers qui existaient il y a encore peu ne subsistent que quelques fragments, notamment en Bresse, dans le Val de Saône et en Puisaye. »

J.-P. Daubard, *Bourgogne, une identité en mutation*, La Découverte, 2002.